



FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT BOULES

Affiliée à la Fédération
Internationale de Boules



Copie à :
Chrono

adresse
63 rue Anatole France
69100 Villeurbanne

téléphone
04 78 52 22 22

internet
www.ffsb.fr

email
secretariat@ffboules.fr

numéro SIRET
779 825 744 00039

code NAF
9312 Z

PERONNET JEAN-YVES
Directeur Technique National de la F.F.S.B

à

Président(e)s de comité départemental et de
ligue

DOSSIER SUIVI PAR PERONNET JEAN-YVES DTN
Téléphone 06 07 84 37 27 courriel jy.peronnet@ffboules.fr

Objet : REFORMES DES COMPETITIONS JEUNES + CREATION OMNIUM REGIONAL JEUNES

Villeurbanne, le 20/10/2022

Madame la Présidente, Monsieur le Président

La Fédération Française du Sport-Boules par l'intermédiaire de la collaboration de la Direction Technique Nationale et de la commission Nationale des Jeunes a engagé des adaptations réglementaires par rapport aux France tirs et aux championnats de France de Combiné et une transformation de la phase nationale des CFB en omniium régional afin d'optimiser les moyens humains et financiers et adapter le calendrier de la pratique jeunes.

FRANCE COMBINE

Le championnat de France combiné pour les jeunes U15 et U18 pour les masculins et pour les féminines nécessitait des qualifications sur tout le territoire avec un nombre de qualifiés conséquent induisant une organisation sur des terrains extérieurs, pas toujours propices à de belles performances et donc de belles confrontations. La réforme a induit une réduction du nombre de qualifiés pour permettre une organisation dans un boulodrome couvert de 8 terrains. La répartition sera la suivante :

- COMBINE G18 : 12 JOUEURS
- COMBINE F18 : 8 JOUEUSES
- COMBINE U15 : entre 12 et 16 en fonction du niveau des performances

Avec ces quotas de qualifiés, il ne sera pas possible de procéder à des qualifications territoriales. La DTN et la CNJ récupérera les performances que les athlètes feront lors des différents regroupements (Matches de Clubs, stages, journées dédiées, Compétitions jeunes par équipe). Elles sélectionneront les athlètes et ceci en concertation permanente avec les conseillers techniques territoriaux qui donneront un avis consultatif en amont de la décision.

FRANCE TIRS

Les quotas pour le France tir ont été maintenus pour les U18 et ont été diminué pour les U15 car le réservoir n'est plus suffisamment important.

- TIR PROGRESSIF G18 : 12 TIR PROGRESSIF G15 : 9
- TIR PROGRESSIF F18 : 9 TIR PROGRESSIF F15 : 6
- TIR DE PRECISION G18 : 12 TIR DE PRECISION G15 : 9
- TIR DE PRECISION F18 : 9 TIR DE PRECISION F15 : 6

Les multi-épreuves ont été supprimées car elles étaient très coûteuses non seulement financièrement mais aussi en termes d'organisation et de planning.

La DTN et la CNJ récupéreront, pour ces deux épreuves, les performances que les athlètes feront lors des différents regroupements (Matches de Clubs, stages, journées dédiées, Compétitions jeunes par équipe) pour classer les joueurs et désigner les athlètes retenus. Ils attacheront une attention particulière aux performances réalisées en clubs sportif car il est indéniable que les meilleurs sont intégrés aux équipes de club sportif.

Toutes les performances devront être transmises au correspondant de la Fédération Madame Claudine Peyrouse par l'intermédiaire de votre correspondant. Les conseillers techniques seront périodiquement destinataire de la synthèse des performances pour qu'ils puissent voir les performances et le positionnement de ses athlètes dans la hiérarchie nationale. Ces derniers, en collaboration avec les staffs en charge du Haut Niveau, pourront définir des stratégies de suivi pour les meilleurs.

FRANCE RELAIS

Pour la catégorie jeunes, La DTN sélectionnera les relais nécessaires pour arriver aux quotas suivants :

- G18 : 8 G15 : 6
- F18 : 4 F15 : 3

Cette compétition se déroulera au même moment que les autres catégories lors d'un week-end dédié à cette épreuve.

COMPETITION PAR EQUIPE : OMNIUM JEUNES

L'objectif est de faire 16 équipes en U15 et en U18 composées de 4 à 6 joueurs pour effectuer le contenu suivant :

TOUR 1 : 1h15 : 1 COMBINE – 1 DOUBLE – 1 SIMPLE

TOUR 2 : 0h20 : 1 TIR PROGRESSIF - 1 TIR EN RELAIS

TOUR 3 : 0h35 : 2 TIR DE PRECISION

TOUR 4 : 0h20 : TIR RAPIDE - 1 TIR EN RELAIS

TOTAL = 2h30 et 11 EPREUVES SUR 4 TERRAINS

La compétition se déroulera en 3 phases :

PHASE 1 : 4 Groupes de 4 équipes tout le monde se rencontre et deux équipes se qualifient pour la phase 2. **DATE 21 et 22 JANVIER 2023**

PHASE 2 : 2 Groupes de 4 équipes tout le monde se rencontre et deux équipes se qualifient pour la phase 3 qui est la phase finale. **DATE 04 et 05 MARS 2023**

PHASE 3 : FINALE à 4 équipes U18 et 4 équipes U15. **DATE 6 et 7 MAI 2023**

- Pour la phase 1, il faudra 8 sites d'accueil (4 pour les U18 et 4 pour les U15) de 8 terrains.
- Pour la phase 2, il faudra 4 sites d'accueil (2 pour les U18 et 2 pour les U15) de 8 terrains.
- Pour la phase 3, il faudra soit 1 site d'accueil avec 12 terrains minimum soit deux sites à 8 terrains.

Il serait bien que chacune des structures impliquées puissent accueillir un rassemblement. Un cahier des charges sera bientôt disponible pour pouvoir postuler.

Dans chaque catégorie U18 et U15, la répartition des équipes pourrait être la suivante :

- | | |
|-------------------|---|
| 1. AIN | 9. BOURGOGNE FC VAL DE LOIRE |
| 2. ISERE | 10. AURA -AUVERGNE |
| 3. RHONE | 11. OCCITANIE MEDITERRANEE |
| 4. LOIRE | 12. OCCITANIE PYRENEES |
| 5. ARDECHE | 13. NOUVELLE AQUITAINE |
| 6. DROME | 14. NORMANDIE / PAYS DE LOIRE / BRETAGNE |
| 7. DEUX-SAVOIE | 15. HAUTS DE FRANCE / ILE DE FRANCE / GRAND EST |
| 8. SAONE-ET LOIRE | 16. P.A.C.A. |

Chaque structure est libre de définir les modalités de composition de ses représentants. (CFB en entier ou sélection de joueurs en interne...). Les compositions des équipes peuvent varier entre les différentes phases. Toutefois, pour une seule phase, il ne sera pas possible de modifier la liste donnée avant le début de la compétition. Les changements par rapport à la liste envoyée devront se faire avant le lancement du premier tour.

Les frais d'hébergement et de restauration sur place seront à la charge de la fédération et les frais de déplacement resteront à la charge de chaque structure déconcentrée impliquée. **Nous vous demanderons une confirmation de votre participation après les vacances de la Toussaint, date à partir de laquelle la plupart des structures connaîtront leurs effectifs et auront déjà effectué des rassemblements.**

CHAMPIONNATS DOUBLE ET SIMPLE

Les modalités de qualification pour ces championnats restent semblables aux précédentes saisons. Une étude sera faite sur les effectifs d'une part et sur la participation aux qualificatifs de la saison dernière pour voir s'il est nécessaire de faire évoluer les quotas et surtout de définir les regroupements territoriaux pour avoir de réelles qualifications. En effet, sportivement, il n'apparaît pas opportun que des jeunes se qualifient sans jouer. Ces informations vous seront transmises au plus tard pour l'assemblée générale de la Fédération en janvier 2023.

COMPETITION EN TRIPLE

Si le championnat de France de triple a été supprimé eu égard à la participation très insuffisante dans les phases qualificatives, il est prévu de maintenir une compétition OPEN sans qualification selon les mêmes modalités que la précédente compétition. Vous trouverez en annexe le récapitulatif de ces informations. La Direction Technique Nationale et la Commission Nationale des Jeunes restent à votre disposition et celle de vos commissions techniques et jeunes pour toute demande de précision.

En vous remerciant de votre collaboration au service de la politique jeune fédérale. **Le lundi 7 novembre 2022 de 18h30 à 20h00, nous organiserons un webinaire explication de ces évolutions.** Nous vous enverrons un lien pour l'inscription à cet événement.

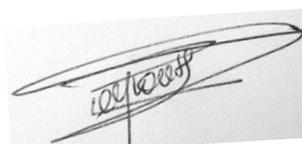
Cordialement,

JEAN-YVES PERONNET,

CLAUDINE PEYROUSE

DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

PRESIDENTE COM. NAT. JEUNES



ANNEXE : TABLEAU RECAPITULATIF DES QUOTAS ET DES MODES DE QUALIFICATIONS